



## **Déclaration du Royaume du Maroc**

### **Cluster sur l'usage pacifique de l'énergie nucléaire**

Monsieur le Président,

La force du TNP réside dans l'équilibre subtil qu'il a su créer entre la non-prolifération, le désarmement et l'accès aux techniques nucléaires à des fins pacifiques. La préservation de cet équilibre est plus que jamais nécessaire. Le renforcement du régime international de non-prolifération devrait aller de pair avec l'élargissement de l'accès, sans discrimination, aux utilisations pacifiques des techniques nucléaires.

Monsieur le Président,

Les initiatives internationales actuelles en relation avec la non-prolifération devraient être combinées avec des actions aussi ambitieuses favorisant l'accès des pays en développement aux techniques nucléaires afin de les utiliser de manière sûre et sécurisée au bénéfice de leur développement socio-économique. Le Maroc réitère le droit inaliénable des Etats parties au TNP de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques notamment par le biais de la coopération internationale sous contrôle de l'AIEA. Le Maroc, Etat partie au TNP depuis 1970 et disposant d'accords de garanties généralisées depuis 1975, appuie l'universalité du système de garanties généralisées et invite tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait à conclure ces accords. Mon pays est convaincu que l'AIEA pourrait mieux assurer son mandat de vérification si le nombre de pays ayant des accords de garanties est plus important. De même, le Maroc est à un stade avancé de discussions avec l'AIEA en vue de la conclusion, prochainement, du Protocole additionnel. Le Maroc a ratifié la Convention sur la protection physique des matières nucléaires. Il a également notifié au Directeur général de l'AIEA son acceptation du Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives. Enfin, la délégation marocaine souhaiterait rendre hommage au rôle de l'AIEA en matière de promotion de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, en particulier, en faveur des pays en développement.